

Article paru le 10 mai 2017

---

## LE + INFO - Faites-vous attention aux produits que vous utilisez pour jardiner ?



Des herbes qui poussent sur le trottoir © Radio France - Pascal Bonnière

Ne jetez pas vos restes de pesticides dans la poubelle ou dans les canalisations ! L'organisme [EcoDDS](#) organise une collecte des déchets chimiques jusqu'au 20 mai au magasin Gamm Vert de Châtillon-sur-Seine. L'occasion de faire le point sur le jardinage au naturel et le zéro phyto dans les communes

Si vous utilisez des **pesticides**, des antimousses ou des désherbants, ne jetez pas vos bouteilles vides ou à moitié vides dans la poubelle ou dans les canalisations. Parce que ce sont des déchets spécifiques et qu'il faut les traiter d'une manière bien particulière. L'organisme [EcoDDS](#) organise **une collecte temporaire** de ces déchets au magasin Gamm Vert de Châtillon-sur-Seine jusqu'au 20 mai, pour sensibiliser le grand public.

De toute manière, à partir de janvier 2019, la plupart de ces produits seront interdits dans les jardins. Depuis le 1er janvier 2017 ils le sont déjà dans les espaces publics.

**A 7h50 nous serons avec Jean-Patrick Masson, conseiller délégué à l'environnement du Grand Dijon pour faire le point sur le zéro phyto dans les communes de l'agglomération**  
**A 8h15 , notre jardinier France Bleu Nicolas Brune nous dira comment on peut jardiner de manière naturelle sur nos balcons et dans nos jardins.**